

AIZAC : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

La campagne nationale de recensement se déroulera cette année dans la commune d'Aizac, du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026.

Madame Sandrine PACAUD, a été désignée comme agent recenseur. Elle sera munie de sa carte officielle.

Une lettre d'information du maire a déjà été distribuée dans les boîtes aux lettres de la commune pour informer les habitants de l'opération.

Dans les prochains jours, l'agent recenseur remettra à chaque foyer, en main propre ou via la boîte aux lettres, une notice permettant de se recenser en ligne ; celle-ci contiendra des codes d'accès personnels. La commune invite les habitants à privilégier dans la mesure du possible la réponse par internet.

Pour les personnes qui le souhaitent, Madame PACAUD pourra apporter son aide pour remplir les documents, qu'ils soient numériques ou papier.

La municipalité remercie par avance les Aizacoises et Aizacois pour l'accueil qu'ils réserveront à l'agent recenseur et pour la rapidité de leur participation.

Participer au recensement constitue un acte civique essentiel : il permet d'établir la population officielle de chaque commune et contribue ainsi à l'adaptation des services publics aux besoins de tous.